

Bruxelles, le 25 mai 2022  
(OR. fr)

9538/22  
ADD 2

AGRILEG 83  
PESTICIDE 16

#### NOTE DE TRANSMISSION

---

Origine:	Commission européenne
Date de réception:	19 mai 2022
Destinataire:	Secrétariat général du Conseil
N° doc. Cion:	D075647/05 [Annex II-1], [Annex V-1]
Objet:	RÈGLEMENT (UE) .../... DE LA COMMISSION du XXX modifiant les annexes II, III et V du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de méthoxyfénoside, de propoxur, de spinosad et de thirame présents dans ou sur certains produits

---

Les documents suivants, au format Excel, seront diffusés séparément par courrier électronique aux membres de la communauté *Conseillers/Attachés (Agri - Alimentation et systèmes alimentaires)* et aux membres de la communauté associée *Conseillers/Attachés (Agri - Plantes et questions sur la santé des plantes)* :

- D075647/05 [Annex II-1]
- D075647/05 [Annex V-1]